

LE PETIT JOURNAL

Mars 2015



CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr
www.haudainville.eklablog.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le
Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible
auprès du secrétariat de
la Mairie.

En dehors des
permanences ci-dessus
et **en cas d'urgence**
vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin
06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE



Une mauvaise nouvelle : la fermeture de la boulangerie.

Monsieur et Madame PIERSON ont cessé leur activité pour raison économique. C'est bien dommage car ce commerce de proximité était utile pour bien des Haudainvillois. Espérons que cette boulangerie trouvera rapidement un repreneur.

Enfin ! Accès à la déchèterie de la Grimoire aux habitants de la communauté d'agglomération :

Depuis le 1^{er} mars, les Haudainvillois peuvent de nouveau accéder à la déchèterie de la Grimoire située à Belrupt (à proximité de la zone commerciale du Dragon) de même que tous les habitants de l'agglomération mais aussi ceux de la Codecom du Val de Meuse. Vous pouvez y déposer les mêmes matériaux qu'auparavant, sauf le verre, les papiers et les déchets ménagers. Les horaires sont les mêmes que ceux de la déchèterie de Thierville.

Transfert de la compétence scolaire et périscolaire à la communauté d'agglomération du grand Verdun :

Il s'agit en fait d'une extension de ce transfert de compétence pour les communes de Verdun, Thierville et Haudainville, cette compétence ayant déjà été transférée sur l'ex-Codecom de Charny. C'est un acte fort qui symbolise la volonté politique de coordonner sur l'ensemble du territoire de l'agglomération les missions de services publics qui touchent à la vie quotidienne des citoyens. Les services scolaires fonctionneront toujours à Haudainville et notre école continuera à accueillir les enfants de Belrupt.

Louis KUTSCHRUITER
Maire

AGENDA

- ✓ 22 et 29/03/2015 : Elections départementales
- ✓ 01/04/2015 : Ouverture des inscriptions pour le vide-grenier
- ✓ 11/04/2015 : Marche nocturne
- ✓ 08/05/2015 : Vide-grenier et marché aux fleurs.
- ✓ Du 18/05 au 29/05 : Inscriptions scolaires

ETAT CIVIL



Naissance :

ROUSSEAU FLEURENCE Dany, le 1^{er}
février 2015

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 10 avril 2015 à 20 h 30



DELIBERATIONS

Adoption du principe de neutralisation des effets de la fusion des taux des taxes « ménages » et versements d'attributions compensatoires provisoires :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la fiscalité locale dite « ménages » comprend la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti. Le taux global applicable sur chacune des communes membres de la communauté d'agglomération se décompose en un taux communal voté par le conseil municipal et un taux intercommunal voté par le conseil communautaire.

Alors que les taux intercommunaux applicables en 2014 sur le territoire sont au nombre de 3 (Codecom de Verdun, Codecom de Charny sur Meuse et Codecom du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue), un seul taux communautaire sera applicable pour chacun des trois impôts précités à compter de 2015. Celui-ci sera déterminé à partir du taux moyen pondéré calculé à partir des taux votés par les communautés en 2014.

Cette évolution du taux communautaire, si elle n'était pas compensée par une variation du taux communal, se traduirait sur chaque commune de la communauté par une augmentation ou une diminution du taux global.

En application du protocole financier validé à l'unanimité par les anciens conseils communautaires et l'ensemble des communes adhérentes de l'agglomération, il est proposé l'adoption du mécanisme des attributions de compensation pour garantir à chaque commune la possibilité d'une neutralisation fiscale.

C'est le schéma le plus simple et le plus optimal mais il est conditionné, en application de l'article 18 de l'amendement adopté lors de l'adoption du projet de loi de finances restrictive pour 2014, à un vote à la majorité qualifiée des 2/3 de la communauté d'agglomération et d'une délibération à la majorité simple de l'ensemble des communes de l'EPCI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte le principe de neutralisation des effets de la fusion sur les taux des taxes « ménages » par l'ajustement du calcul des attributions de compensation, le versement ou l'encaissement des attributions de compensations provisoires ajustées après application du principe de neutralisation fiscale et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Conventions financières entre la C.A. du grand Verdun et la Commune de HAUDAINVILLE pour la prise en charge provisoire des dépenses afférentes au transfert des compétences scolaire, périscolaire et petite enfance.

Par délibération, l'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération a décidé le transfert sur l'ensemble du territoire des compétences scolaire, périscolaire et petite enfance.

Cette décision implique que toutes les charges et produits afférents à ces compétences concernent, à présent, exclusivement le budget de l'agglomération. Cela a une incidence immédiate sur le budget de la commune qui avait ces compétences en gestion avant le conseil communautaire.

Cependant, l'organisation de ces transferts, notamment ceux des agents communaux vers la communauté d'agglomération, demande des délais d'instruction. De même, la Commission Locale d'Evaluation des Compétences Transférées (C.L.E.C.T) devra se positionner sur la fixation des attributions de compensations dues par la commune au titre des compétences transférées.

Afin d'accompagner dans les meilleures conditions cette transition, il est proposé l'adoption d'une convention qui précise que toutes les dépenses et les recettes qui seront effectuées par la commune au titre des compétences transférées ce jour devront être régularisées. Le montant des régularisations à effectuer donnera lieu à l'avis préalable de la CLECT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée ainsi que toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Indemnités de conseils du receveur :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les dispositions de l'arrêté ministériel du 16/12/1983 (JO du 17/12/1983) relatives aux conditions d'octroi de l'indemnité de conseils du trésorier et plus particulièrement l'article 3 qui dispose que « l'indemnité est acquise au comptable pour toute la durée du mandat du conseil municipal... ».

Compte tenu du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de se prononcer sur l'octroi de l'indemnité versée à Madame DUPIRE Annie, Trésorier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'octroyer une indemnité de conseil à Madame DUPIRE Annie, Trésorier, dans les conditions édictées par l'arrêté du 16/12/1983 au taux de 100 et à compter de la date de renouvellement du présent conseil. Le montant servant de base de calcul annuel de l'indemnité est celui de la moyenne annuelle des dépenses effectives des trois derniers exercices connus.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 20 FEVRIER 2015 (SUITE)

Achat de volets roulants pour la salle polyvalente :

Afin de pouvoir engager des travaux d'investissement pour la fourniture et la pose de volets roulants sur les fenêtres de la salle polyvalente, il y a lieu de confirmer leur inscription au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte que la somme de 4 500 € soit inscrite en investissement au budget communal et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Créances éteintes :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Tribunal d'Instance de Verdun a éteint juridiquement les créances détenues par notre commune concernant un débiteur en date du 14 février 2012.

Afin de régulariser ce dossier, ces créances doivent faire l'objet d'un accord du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord pour la régularisation de ce dossier pour le montant de 198,54 € sur le budget communal et 36,52 € au budget des eaux et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

INFORMATIONS

C.C.A.S : Une réunion sera programmée très prochainement afin de définir la destination du voyage annuel de nos aînés et un point sera fait sur le prochain repas de fin d'année (menu, traiteur etc...)

Vie du village : Le calendrier des diverses manifestations devant avoir lieu sur le village a été précisé lors de la réunion du 27 janvier dernier.

Sécurité : Une rencontre publique « sécurité intérieure » doit se dérouler le vendredi 27 février à 18 h30 à la salle polyvalente avec la participation de la Police Nationale. Entre autre, y seront abordés les problèmes d'incivilité existants sur le village. La mise en place d'une vidéo surveillance sera également débattue.

Travaux :

- Des travaux de restauration au niveau du pont de l'autoroute devant être réalisés par la SANEF, le chemin y accédant devra être fermé pendant la durée des travaux.
- Verdun Chantier : La pose de collecteurs de textiles sur la Commune suite à la convention signée entre les deux parties est en cours.

Recensement de la population : Cette année 2015, les habitants d'Haudainville ont été recensés. Deux agents ont mené à bien cette enquête et 51 % de la population a répondu au questionnaire par internet. Le résultat provisoire de ce recensement montre une population stable.

Forêt : Il est fait l'exposé du bilan 2014 des cessions de bois et les prévisions de travaux 2015/2016. Les baux de chasse arrivent à échéance et les nouvelles demandes de location sont en cours d'analyse.

Commission Histoire et Patrimoine : Une réunion de cette commission aura lieu le 13 mars 2015 à 20 h 00 en mairie.

VACANCES ET JOBS

Les vacances d'hiver pour les enfants et les jeunes viennent de se terminer, celles de printemps et d'été s'annoncent. Pour les organisateurs d'activités pendant les vacances (municipalités et/ou associations), il est déjà temps d'y réfléchir et de penser au recrutement d'animateurs. Des jeunes lycéens ou étudiants d'HAUDAINVILLE peuvent avoir envie d'un job pendant les vacances.

Pour les animateurs, il est nécessaire de se former et de préparer le BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) et cela est possible dès l'âge de 17 ans. Cette formation qui se réalise auprès de différents organismes (CEMEA, UFCV, Francs et Franches Camarades, Scouts de France, Foyers ruraux, MJC de BELLEVILLE, Centre social d'ETAIN, ...) se compose de trois temps : un stage de base de 7 jours, un stage pratique de 14 jours et un stage de perfectionnement de 6 jours. Stage de base et stage de perfectionnement ont un coût cumulé voisin de 850 €. Le stage pratique est réalisé auprès d'un employeur (municipalité ou association) et il est rémunéré car il y a contrat de travail (contrat d'engagement éducatif), permettant ainsi de financer la formation. La Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse et le Conseil Général de la Meuse apportent également des aides pour financer la formation (ces aides sont sans condition de ressources). Les jeunes qui sont intéressés peuvent également s'adresser à la Mission Locale du Nord Meusien.



CEREMONIE DES VŒUX

Vendredi 16 janvier avait lieu la cérémonie des vœux du maire à la salle polyvalente du village. Cette cérémonie était notamment l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de la commune.

Le maire a tout d'abord déploré les attentats qui sont récemment venus endeuiller la France.

Il a ensuite, diaporama à l'appui, retracé les événements qui ont rythmé l'année écoulée et remercié toutes les personnes qui ont participé à la dynamisation du village : membres des associations, bénévoles, membres des commissions et élus municipaux.

Étaient présents M. Samuel Hazard, M. Jean-François Thomas, M. Jean-Louis Dumont qui n'ont pas manqué de saluer la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. M. Bernard Andrien, maire de Belleray, M. Alain Gilson, maire de Belrupt et le Commandant de police Joseph Bara avaient également fait le déplacement.

COMMISSION « VIE DU VILLAGE »

La commission « Vie du Village », réunie le mardi 27 janvier 2015, a établi le calendrier prévisionnel des animations, à savoir :

- 11 avril : Marche de nuit
- 8 mai : Marché aux fleurs et vide-grenier
- 26, 27 et 28 juin : Représentations du SLC La Beholle (danse et théâtre)
- 30 juin : Fête de l'école
- 14 juillet : Fête Républicaine
- 20 septembre : Journée du Patrimoine
- 17 octobre : Soirée « Cabaret »
- 28 novembre : Téléthon - Marche et repas
- 5 décembre : Fête de Saint-Nicolas

PRIX DU CENTENAIRE DE LA FEDERATION NATIONALE ANDRE MAGINOT

Dans le cadre du 21^{ème} Prix de la Mémoire et du Civisme, la commission d'action civique de la Fédération Nationale André Maginot a décerné le Prix du Centenaire, dans la catégorie « Primaire », à la classe de CM1/CM2 de l'école Edgar Gascon pour son travail collectif réalisé au cours de l'année 2013-2014, intitulé "Achille Hildebrand : Je pars venger mes frères" (livret papier et film d'animation)

Le Prix a été remis à la classe lors de la cérémonie du 17 janvier 2015, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat aux anciens combattants auprès du Ministre de la Défense, à l'Hôtel de Ville de Paris, en présence de Nicolas, élève représentant la classe de Haudainville et de Mme Escalon, enseignante.

FORMATION A L'INFORMATIQUE

L'Espace Culturel Intercommunal de Haudainville, en partenariat avec le Numéripôle, organise des formations à l'informatique accessibles à tous, débutants comme initiés : découverte de l'ordinateur, navigation sur Internet, traitement de texte, tableur, diaporama, messagerie, gestion des fichiers (clé USB), numérisation et impression, sécurité et entretien de son ordinateur, Facebook, sensibilisation aux risques d'Internet, retouche photos, achats sur Internet...

Depuis octobre, de nombreuses personnes ont déjà pris part à ces formations sur ordinateur, tablette, smartphone. « Le fonctionnement repose sur un planning avec des formations à la carte : chaque personne peut choisir les thèmes qu'elle veut aborder » explique Loïc PATENERE, le formateur multimédia.

Les formations se déroulent le mercredi et le vendredi. Pour s'inscrire, une permanence est ouverte tous les lundis et mercredis de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 et 17 h 00 ou par téléphone au 03 29 85 67 15.



ASSURANCE FUITE D'EAU

L'assurance fuite proposée par la Générale des Eaux est un dispositif totalement indépendant de l'entreprise VEOLIA EAU (Compagnie des Eaux et de l'Ozone). L'entreprise DOMEO (La Générale des Eaux) ne dispose pas du listing des abonnés de VEOLIA EAU.

Par un courrier explicatif qui sera envoyé avec la prochaine facture, VEOLIA alertera les usagers sur l'absence d'intérêt de cette assurance fuite. En effet le système de télé-relève mis en place permet d'être alerté en cas de fuite. Ainsi l'utilisateur bénéficie de 30 jours pour réparer la fuite et alors bénéficier d'un dégrèvement.

VEOLIA a été alerté de ces démarches commerciales agressives et se tournera vers la société DOMEO afin d'inciter cette dernière à cesser ces pratiques.



DEVENEZ BENEVOLE A L'EVENEMENT-SPECTACLE « DES FLAMMES A LA LUMIERE »

Cette année 2015 sera déjà la 20^{ème} édition de cette manifestation exceptionnelle ; deux décennies au cours desquelles des centaines de bénévoles se sont dévoués pour ce qui est devenu le plus grand spectacle d'Europe sur 14-18.

Pourquoi pas vous ? Cette belle aventure est en effet ouverte à toutes les bonnes volontés, quel que soit leur âge. Aucune compétence particulière n'est nécessaire. Il suffit simplement de consacrer un peu de temps. Les missions proposées sont diverses : jouer un personnage sur scène, installer les matériels son ou lumière, préparer les décors et les accessoires, entretenir les costumes, accueillir le public, servir les repas, etc...

Dans chaque groupe des binômes sont mis en place pour intégrer parfaitement les nouveaux bénévoles. Alors n'hésitez pas à rejoindre cette grande famille de passionnés qui agit au service du devoir de mémoire. Avec vos proches et vos amis, venez pour vivre des moments intenses et conviviaux. Les personnes qui voudraient participer à ce spectacle et qui n'ont pas de moyen de transport, pourront être covoiturées.

Contact

CDM : 03.29.84.50.00 – cdm@cdm55.fr

Benoit BOUCHOT : 06.34.50.38.08 – bouchot.benoit@orange.fr

RENCONTRE DE LA SECURITE INTERIEURE

Plus d'une soixantaine d'Haudainvillois s'étaient rendus à la salle des fêtes pour une rencontre avec la Police Nationale, représentée par le Commandant BARRA et le Capitaine BAIONI, tous deux du commissariat de VERDUN.

Le commandant a présenté les différents services avec les effectifs du commissariat ainsi que quelques statistiques : 2 600 faits sur Verdun, 26 à Haudainville dont 2 cambriolages. En 2013, 47 faits avaient été recensés sur la commune.

La parole a été donnée à l'assistance qui a évoqué différents problèmes ou situations difficiles.

Le problème de la vitesse excessive est dans tous les quartiers du village : rappelons que la vitesse est limitée à 30 km/h partout sauf sur la traversée rue de Verdun et rue de Saint Mihiel où la vitesse est limitée à 50 km/h. L'inquiétude est venue du fait que certains quartiers ne sont pas équipés de signalisation ; le Pont de Belrupt le sera prochainement. Des contrôles renforcés de la vitesse peuvent être opérés. La répression est une réponse mais une prise de conscience de chacun est nécessaire. Il en va de même pour le stationnement parfois anarchique dans certains secteurs comme aux abords de l'école où le bus a parfois bien du mal d'accéder. L'éducation commence par l'exemple... D'autres demandes ont été formulées : éclairage de certaines zones, implantation de caméras, création d'une police territoriale sur la communauté d'Agglomérations. Que faire contre certaines dégradations qui restent mineures ? Des réponses tangibles vont être apportées.

Beaucoup avaient à la bouche les mots de Civisme et d'Education : c'est avec ces valeurs que l'on continuera de bien vivre à Haudainville avant de vouloir du tout répressif.

Le Commandant BARRA a rappelé qu'en composant le 17 on aboutissait au commissariat de Verdun et qu'il valait mieux prévenir en cas de doute car 57 % des faits avaient été élucidés ainsi qu'un cambriolage sur 4. A ce propos, il a présenté l'OTV : Opération Tranquillité Vacances qui dure toute l'année. Il suffit de prévenir ses services et des rondes sont effectuées. Avoir un bon voisin peut aider à une plus grande vigilance alors continuons à cultiver la fraternité.



VIDE-GRENIER – 8 MAI 2015

Comme chaque année, le vide-grenier aura lieu le 8 mai à Haudainville. Les emplacements seront réservés aux particuliers. Les Haudainvillois pourront bénéficier d'un emplacement de 5 mètres gratuit et de 5 mètres supplémentaires maximum pour un tarif de 10 €. Les inscriptions (dossier, caution et règlement) seront prises auprès d'Annie GEORGE avec une **priorité pour les Haudainvillois du 1^{er} au 15 avril 2015.**

Les inscriptions pour les personnes extérieures au village seront ouvertes à compter du 16 avril et jusqu'au 5 mai 2015, dans la limite des places disponibles (limite fixée à 150 emplacements).

Contact : Annie GEORGE – 06.43.92.57.26 – annie.george@wanadoo.fr



PROTRAIT D'UN HAUDAINVILLOIS : JEAN-CLAUDE CZAJA



Né à Bar-le-Duc en 1949, d'ascendance polonaise, ayant passé sa jeunesse dans notre village, Jean-Claude Czaja, ancien sidérurgiste à Rehon, vit de la course à pied. Incroyable, car lorsqu'il était enfant, il se cachait pendant les cours de sport pour ne pas courir. Mais lors de son service militaire, il a découvert cette discipline et en est devenu accro. Plus de 40 ans de courses, surtout des longues distances, cela ne se raconte pas comme ça !

A son actif, 2029 dossards pour des épreuves prestigieuses :

4 fois le Marathon des Sables, 2 fois le Hoggar (13 marathons en 13 jours), 1 fois le Baikal (10 marathons en 10 jours), Route de la Soie (Chine), Raid en Mauritanie (333 km), Ascension du Mont-Cameroun, Raid de la Réunion, Spartathlon en Grèce (260 km), Jordanie, Boston, 7 fois le marathon de New-York, Chicago, Melbourne, 3 fois celui de Berlin, 3 fois Londres, 21 fois celui de Paris, l'Europe en long, en large et en travers ! Sans oublier des courses françaises prestigieuses : L'Ardéchoise, Le Belledonne, Le Gigondas, Les Templiers, Le Mont-Blanc, La Traversée des Maures, La 6000 D, La Saintélyon... Et bien sur les classiques : Stramilano (Italie), 16 fois Sedan-Charleville, La Transbaie, Auray-Vannes, Paris-Versailles, Marjevol-Mendes, Sierre-Zinal, Morat-Fribourg etc... 26 championnats d'Europe et du Monde vétérans sur piste et sur route : Upice, Rimini, Athènes, Malmoe, Birmingham, Buffalo, Brisbane, Durban, Toronto, Potsdam... Au total Jean Claude a couru dans 76 pays sur les 5 continents.

Il est un mordru de la première heure, un des pionniers des années 70. Il est de ceux qui ne s'arrêtent jamais, montant jusqu'à 84 courses par an avec 34 marathons disputés aux USA. Il fait partie de ces contaminés qui, plus ils courent, plus ils en ont besoin. Courir lui permet d'être en bonne santé. Il figure aux livres Guinness des records pour le nombre de marathons courus.

Depuis mai 2014, il est venu prendre sa retraite dans son village de cœur. Il court tous les jours, soit le long du canal, soit dans les bois. Il espère y courir encore de nombreuses années et participe encore à de nombreuses épreuves. Alors, ne vous étonnez pas de voir ZAZA (comme on le surnomme) parler et encore parler de ces courses car il a tellement de choses à raconter....

PARTICIPATION HAUDAINVILLOISE AUX CEREMONIES DU CENTENAIRE

Le 14 février, les associations de Mémoire et les autorités départementales ont commémoré le souvenir des 7 « Morts pour la France » inhumés au cimetière du Faubourg Pavé. Le soldat « Adrien Gay », né à Haudainville le 10 juillet 1890, a donc été honoré par un bouquet déposé sur sa tombe en présence du porte-drapeau d'Haudainville accompagné de représentants de la commune.

Le 22 février, une importante manifestation s'est déroulée au « Bois des Caures » autour du monument à la gloire du Colonel Driant et de ses hommes. Présidée par trois généraux, en présence d'un détachement de militaires sous les armes, la commémoration du début de la Bataille de Verdun regroupait 30 drapeaux et 11 fanions. Chacune des 13 tombes fut honorée d'un bouquet déposé par les scolaires de Vacherauville. Les autorités et les associations ont ensuite déposé 10 gerbes au pied du monument, la partie musicale étant assurée par l'harmonie de Thierville. Là aussi, notre porte-drapeau était présent accompagné d'un représentant de la commune.

REPAS DANSANT

Le samedi 28 février à 20 h 00 a eu lieu le traditionnel repas dansant organisé par l'école et les Petits Ânon. La soirée a rencontré un vif succès puisque près de 70 convives ont été ravis de se retrouver pour partager ce moment festif. Les remerciements au DJ professionnel qui a su faire danser les participants toute la soirée ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de cet évènement !



Rappelons que les bénéfices de cette soirée sont reversés à l'école pour le financement de diverses sorties de fin d'année. Merci enfin à toutes les personnes présentes et rendez-vous est pris l'année prochaine encore plus nombreux !

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mme Valérie Ciré – Mme Béatrice Cornélise – Mme Virginie Lambert – M. Denis Waxweiler – Mme Lucette Silveti